



murs murs

DE CRÉMIEU

N° 31
JUIL. 2023

L'INFORMATION CITOYENNE
WWW.MURSMURSDECREMIEU.FR



la gazette par :
 **les amis**
des citoyens
pour
CRÉMIEU

édito

Au théâtre ce soir

« La fin d'un règne de 40 ans ? »...

C'est par cette formule laconique que se conclut l'article du Dauphiné Libéré du 7 juin 2023 pour qualifier la situation du maire, extrêmement fragilisé, à l'issue du conseil municipal de juin. Pour bien comprendre cette sévère sentence, il faut savoir que notre édile a « perdu » la moitié des adjoints (3 sur 6) formant son exécutif, sa « garde rapprochée » et une des deux conseillères municipales avec délégation.

Pendant un temps indéterminé, ce sont donc des dossiers importants qui n'avancent plus sur des sujets cruciaux concernant la culture, les finances, le développement économique, les ressources humaines, l'écologie, la communication, la démocratie participative et l'événementiel (les Médiévales!)...

UN GROUPE DE FRONDEURS A DONC VU LE JOUR, FAISANT PERDRE AU PASSAGE LA MAJORITÉ AU MAIRE.

Démissionnaires, ces élu-e-s entendaient protester contre l'extrême difficulté à travailler en équipe, l'impossibilité de faire aboutir certains dossiers et surtout un sérieux problème de gouvernance, mettant ainsi gravement en cause la façon dont le maire décide « seul » de la destinée de notre ville en matière d'emprunt, de fiscalité, d'aménagement, d'urbanisme...

Un groupe de frondeurs a donc vu le jour, faisant perdre au passage la majorité au maire. Un exemple navrant : le budget communal 2023 a été adopté par seulement 6 voix sur 23. De fait, notre ville pâtit de cette situation insolite.

« La fin d'un règne de 40 ans ! » Cela fait effectivement 40 ans que notre maire est assis à la

place centrale au sein du conseil municipal. Auparavant, il a été « aux manettes » de la petite ville de Soleymieu durant 11 ans. Maire depuis 1971, à l'heure de

Pompidou et de l'ORTF, soit plus de 52 ans. Oui, mais voilà, le temps passe et la façon de faire lasse. Son équipe s'est désolidarisée, les bisbilles au sein de « Crémieu Ensemble » (sic) sont devenues aujourd'hui des querelles au vu de toutes et tous. Et l'ambiance au sein du conseil est désormais glaciale. C'est ce que pouvait constater le public, assis salle du chapitre, lors des derniers conseils municipaux.

On vient désormais y assister comme on va au théâtre, en riant, entre ami-e-s, et le public est conquis. Qu'il aime le drame, la tragédie, la comédie, le vaudeville, la farce ou l'absurde, il ressortira convaincu que Crémieu offre toujours les plus beaux spectacles !

Numéro 31 - juillet 2023

Murs Murs de Crémieu est la gazette des Amis des Citoyens pour Crémieu, association Loi 1901.

35 rue Porcherie, 38460 Crémieu.

Directrice de publication : Caroline Snyers
Comité de rédaction : L. Barriquand, A. Florès, P. Natrz, G. Barry, M. Mnemonide, C. Snyers, D. Michelland, C. Viçon, J. Vernay, T. Houben, P. Roche.

Impression : IPNS - N° ISSN : 2275-5950

Images : ACPc - freepik - unsplash 

Prix : gratuit (coût 0.25 €) - **tirage** : 2000 ex.

Dédicace à Michel Laubu, découvreur du concept de géographie verticale.

imprimé sur papier recyclé et recyclable
ne pas jeter sur la voie publique

Une porte neuve pour la porte de la Loi !

Les travaux de restauration de la porte de la Loi se terminent et nous sommes heureux de redécouvrir la belle silhouette de l'édifice, au fur et à mesure de l'enlèvement des échafaudages.

Ces travaux ont été conduits par Gaël Robin, suite à une étude préalable réalisée par Thierry Poulain, tous deux architectes du patrimoine. Le diagnostic avait permis de dresser la liste des désordres de l'édifice : défaillances structurelles des charpentes anciennes portant la couverture en lauzes de pierres locales, fissures qui engendraient d'importantes infiltrations d'eau au cœur

des maçonneries, érosions importantes sur les corbeaux sommitaux exposés à tous vents, soutenant autrefois un hourd en bois qui n'a pas résisté au temps.

LE DIAGNOSTIC RÉVÉLAIT UN ÉTAT AVANCÉ DE VÉTUSTÉ, IL S'AGISSAIT DONC DE PROLONGER LA VIE DE CET ÉDIFICE

Cette connaissance préalable de l'état de la porte a permis de bien préparer la phase travaux et d'éviter les mauvaises surprises en cours de chantier. La charpente a entièrement été restaurée par l'entreprise Beaufils et la couverture en lauzes du plateau de Crémieu



a été réalisée par l'entreprise Moyne tradition. L'entreprise Comte a pris en charge le traitement des maçonneries et des pierres de taille. Tous les matériaux employés pour la restauration de la porte de la Loi proviennent de carrières de pierres locales ou de matériaux de réemploi comme à l'époque de sa construction. Malgré un contexte particulièrement difficile actuellement, du fait notamment des fortes tensions chez les fournisseurs, les délais d'approvisionnement des matériaux ont été maintenus et le planning respecté. L'enduit à pierres vues que l'on observe aujourd'hui sur la porte de la Loi est conforme à la fois à l'histoire et à la conservation du monument. On peut d'ailleurs lire cette préconisation dans le règlement de l'AVAP*, élaboré en 2019 par Richard Goulois, architecte du patrimoine,

à la demande de la ville de Crémieu. Si aujourd'hui on a pris le goût des pierres apparentes, il s'agit d'une tendance actuelle qui ne correspond ni aux usages du XVI^e siècle ni à la pérennité de l'édifice. Gageons qu'une fois la surprise passée, chacun-e s'habitue au nouvel épiderme de la porte et se réjouira d'avoir affiné ses connaissances historiques !

On aimerait à présent qu'une réception publique des travaux soit organisée, permettant de remercier les nombreux-euses donateurs-trices, de féliciter les entreprises et de réunir les habitant-e-s, acteurs/trices du patrimoine de leur ville.

**Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine, p.36, consultable sur le site de la mairie*

L'alerte silencieuse

« Mamie, n'as-tu pas entendu la sirène, celle qui doit te prévenir en cas d'alerte nucléaire ? » Trois fois 1min 41sec, c'est écrit sur le magnet du frigo. « Mais non, tu n'es pas sourde, personne n'a rien entendu ! » Hélas pas d'essais mensuels de la sirène depuis des années à Crémieu. On ne sait

même pas si elle est encore opérationnelle : la dernière fois, c'était celle de l'ancienne caserne des pompiers, désertée depuis longtemps... Crémieu est à 10 km à vol d'oiseau de la centrale du Bugey, il est impératif que les systèmes d'alerte soient opérationnels.



Ça coule de source !

Avec l'arrivée des beaux jours, vient la chaleur puis la sécheresse. Pour le moment, L'Isle Crémieu est classée en **vigilance pour les eaux superficielles**, mesure qui s'accompagne de conseils pour réduire notre consommation d'eau : limiter l'arrosage des végétaux, le lavage des voitures et les nettoyages à grande eau, ou encore le remplissage et la création de piscines. Cette alerte est destinée à retarder les arrêtés de restrictions. Alors, agissons tout de suite. Ne vaut-il pas mieux des efforts choisis que des restrictions subies ? Comme le dit l'adage : tant va la cruche à l'eau qu'à la fin, elle se casse !

Une visite peu ordinaire



Félix est un personnage atypique qui se déplace à bord d'un attelage qui l'est tout autant.

Un canoë kayak monté sur roues qui tracte une petite roulotte (150 kilos quand même). Il emprunte au hasard les routes qui s'offrent à lui, s'arrête au gré de la beauté des paysages. Il a seulement un téléphone -sans internet-, pas de radio et pas un euro en poche. Il avance doucement (4 km heure environ), sans but et sans contrainte. Au fil de son voyage, il s'est arrêté à Crémieu où nous

l'avons rencontré. A la sortie de son école d'ingénieur, Félix raconte comment, il y a 4 ans, il est parti sur son embarcation, un jour où la maison familiale était fermée et qu'il avait oublié les clés.

C'est un voyage que l'on peut qualifier d'initiatique : apprendre à vivre le moment présent, ne rien anticiper, se contenter de ce que l'on a, ne pas se laisser distraire par l'extérieur. Il fait volontiers le récit de sa drôle de vie et s'il accepte les repas que les sédentaires que nous sommes veulent partager avec lui, il ne déroge cependant pas à la règle de dormir dans sa roulotte, comme un simple voisin.



NB : on trouve des films sur l'aventure de Félix sur Internet, en tapant Félix et Chépa

Gare à toi

Sommes-nous des éternels râleurs ou sommes-nous prêts à changer nos comportements ? Lorsque l'on visite bon nombre de villes « climato-actives » d'Europe et de France, on constate que le centre bourg est libéré de la voiture. Plus de voitures, plus de parkings. Alors comment font les visiteurs et les résidents qui n'ont pas de garage personnel ? Et bien, ils garent leur voiture à 5-10 minutes à pied et ils ne le regrettent pas, car leur centre bourg est aéré, respirable et calme.

Vous avez dit 8 mars ?

Pourquoi s'arrêter au 8 mars pour défendre les droits des femmes ? Ce ne doit être qu'une journée piqûre de rappel au monde pour rester solidaire et à l'écoute des inégalités ! Ne jamais rien lâcher ! La tendance est à enclencher la marche arrière et il nous faut donc agir pour que chaque jour fasse avancer dans la dignité et la reconnaissance de ces droits encore trop souvent

La plainte « on ne peut plus se garer » appartient au passé. **Envisageable à Crémieu ?** À Crémieu, nous avons la chance d'avoir des parkings proches du centre-ville, souvent inoccupés et gratuits. Pourtant, régulièrement, on tourne avec sa voiture dans le bourg pour trouver une place.

À CRÉMIEU DES PARKINGS GRATUITS PROCHES DU CENTRE-VILLE, SOUVENT INOCCUPÉS

Alors chiche pour essayer de changer ? J'investis dans un « Caddie », je commence le jour du marché, le mercredi et je continue le samedi pour les courses. Et pour finir, je ne lâche plus mes baskets !

bafoués. **ÉGALITÉ FEMMES HOMMES !** Mission accomplie chez les ACpC, lorsque la parité s'est déployée afin d'arriver au rêve de suspendre une bâche monumentale (8 x 10 m), peinte dans une écriture noire sur blanc, sur le rempart de la colline Saint Hippolyte de Crémieu. **Sans relâche, tout en force et conviction.**

I had a dream



Passez-vous parfois derrière Carrefour ?

Dans cette zone post-industrielle, loin des yeux et loin du cœur, avez-vous vu le « city stade » ? Son délabrement ? Avez-vous vu les filets éventrés ? Les rampes défoncées ? Alors, on nous objecte : « on entretient, mais il y a des dégradations ». Peu importe, si ce lieu est dédié à notre jeunesse crémolane, il est fort dommage qu'il ne soit pas remis en état et mieux entretenu. Peu de communes n'ont de city stade aussi excentré et aussi délabré.

Soyons fous : imaginons même que la municipalité construise un nouveau city stade...



Ali s'en est allé

Ali s'en est allé, le 3 mars 2023, vers d'autres contrées. Grande silhouette, longue barbe grise, grand bâton en bois, tel Le Gandalf des temps modernes. Personnage atypique, qu'on le connaisse ou pas, on est nombreux à l'avoir croisé dans notre cité. Il faisait partie du paysage crémolan depuis de nombreuses années. Philosophe à sa manière, il aimait échanger, débattre et aussi raconter ses souvenirs de voyages. Artiste à ses heures, il confectionnait des bâtons de marche sculptés, devenant des objets uniques pour leur propriétaire. Cet amoureux de la nature avait décidé de prendre la vie comme elle venait, dans le plaisir, mais aussi parfois dans l'excès. **Il est parti pour son dernier voyage, souhaitons-lui bonne route !**



Planète chérie...

Tri simplifié

Depuis le 1^{er} janvier 2023, trier nos déchets ménagers est beaucoup plus simple : tous les emballages peuvent être mis dans les bacs de tri. D'où vient ce changement ? C'est une des mesures de la « Loi antigaspillage pour une économie circulaire » de 2020. La simplification du tri permet-elle vraiment de recycler plus ?

Oui. Dans les territoires, dans lesquels le tri est simplifié, on trie en moyenne 3 kg supplémentaires par an et par habitant.e. Certains emballages complexes ne seront peut-être pas recyclés avec les techniques actuelles, mais les mettre dans les bacs dédiés au tri permet de favoriser le développement des méthodes de tri automatique et de recyclage, et de réduire ainsi progressivement les quantités incinérées qui participent à la pollution de l'air.

Le cas particulier des plastiques.

Qu'ils soient recyclés ou non, ils se dégradent au cours du temps en micro-plastiques qui se dispersent dans l'environnement. Les textiles fabriqués à base de plastique

LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS !

recyclé (polaires par exemple) se dégradent au lavage et participent à la pollution des eaux. C'est pourquoi la loi prévoit que tous les lave-linge soient équipés de filtres spécifiques dès 2025. En attendant, on peut utiliser des sacs de lavage filtrant pour laver tous les vêtements faits avec des fibres non naturelles. Rappelons que le mieux, pour réduire la pollution et la consommation d'énergie nécessaire au recyclage, est



d'éviter au maximum les emballages en plastique et d'acheter des produits non emballés, en vrac, en apportant nos sacs réutilisables.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Passages des camions

À quand un passage hebdomadaire du camion de collecte d'ordures ménagères et un passage pour ramasser le tri recyclable ? Nos habitudes évoluent, le ramassage pourrait-il évoluer avec les collectes ?

1,2,3, NATURE !

Parce que la nature est essentielle, les ACPC viennent de constituer un nouveau groupe « Aux arbres, etc. » qui vous propose un événement sur le thème des arbres et de la nature en ville, les 1 et 2 septembre 2023.

Au programme :

- Conférence « Accueillir la biodiversité dans nos jardins et en ville » animée par un intervenant de Gentiana*, le vendredi 1^{er} septembre à 20 h, salle audio.
- Balade « Les sauvages de ma rue », à la découverte des plantes sauvages qui poussent le long de nos trottoirs, samedi 2 septembre à 9 h 45 dans la Halle de Crémieu, toujours avec l'intervention de Gentiana.
- Rendez-vous ensuite à St Hippolyte pour un pique-nique partagé suivi de « contes sous mon arbre » et d'ateliers « nature » pour les petits et les grands.

Deux journées pour aider à mieux appréhender la ville et son environnement.

Venez nombreux, c'est gratuit !

*Gentiana est une association qui a pour objectif de promouvoir et défendre la biodiversité en Isère.

Le climat change, les espaces verts s'adaptent...

Le changement climatique est maintenant palpable par tout un chacun, surtout depuis la canicule et la sécheresse de 2022. La prise de conscience du rôle des espaces verts et des arbres dans le maintien de températures vivables dans nos villes, progresse. Encore faut-il que les communes fassent les bons choix pour adapter les espaces verts à ce changement et conserver les arbres existants. Chaque coupe d'arbre doit être mûrement réfléchie, car replanter un arbre est coûteux et sa survie nécessite beaucoup d'eau les premières années, avec un risque d'échec en cas de canicule. Le choix des essences est aussi important : il est impératif de planter des espèces adaptées

au climat sec des décennies à venir.

CHAQUE COUPE D'ARBRE DOIT ÊTRE MÛREMENT RÉFLÉCHIE

Exemple d'un mauvais choix, les petits épicéas récemment plantés le long du ruisseau de Vaud, derrière « le jardin des pages ». Ces résineux sont adaptés à la fraîcheur des montagnes, ils ne survivront pas à Crémieu et auront besoin de beaucoup d'eau avant cette mort annoncée. Autre exemple, la majeure partie des plantations de réaménagement de l'entrée nord de Crémieu n'a pas résisté à l'été 2022. Dans certaines parties, il ne

reste plus que des bâches plastiques parsemées de trous vides et de mauvaises herbes. Une reprise des plantations est nécessaire en privilégiant des espèces locales bien adaptées aux sols secs des collines de l'Isle Crémieu, permettant des économies d'eau et favorisant la biodiversité (insectes pollinisateurs, oiseaux...). Et, plutôt que des bâches en plastique sous lesquelles la vie du sol s'appauvrit et qui disparaîtront en se décomposant en milliers de particules polluantes, il serait préférable d'utiliser une bâche réellement biodégradable à base de jute, chanvre ou feutre.



Pour soutenir la publication des MURS-MURS de Crémieu, faire un don ou adhérer à l'association :

Je fais un don de €

J'adhère à l'association des Amis des Citoyens pour Crémieu et je paye une cotisation de 15 €

Mon nom :

Mon adresse postale :

Mon adresse email :

Coupon à envoyer accompagné de son règlement à l'attention de :

Association des ACPC

35 rue porcherie – 38460 Crémieu

Ou à déposer dans notre boîte aux lettres citoyenne devant la librairie Chemin, à Crémieu.